

Politique de développement durable

Ambioner est née de l'idée de faire les choses autrement en ingénierie et de devenir une référence en *ingénierie durable pour des bâtiments plus performants*. Cette approche repose sur les principes suivants :

- 1. Améliorer la société et la planète** en concevant des bâtiments durables, plus respectueux de notre environnement.
- 2. Avoir un impact positif sur l'humain**, autant sur nos employés que sur nos partenaires et clients.
- 3. Être rentable**, pour atteindre les objectifs 1 et 2 et durer dans le temps.

Dans un sens plus large, cette approche s'arrime aux définitions reconnues du développement durable. Comme Ambioner a choisi de s'inspirer du référentiel BNQ-21000 pour amorcer une démarche plus structurée en 2017, nous retenons la définition du développement durable que l'on retrouve dans ce référentiel, soit qu'il s'agit d'un mode de :

Développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs et qui s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement

L'approche vise à orienter les actions de tout le personnel d'Ambioner envers l'organisation elle-même, envers ses partenaires, ses clients, ses fournisseurs de biens et services de même que la société en général. Ambioner a par ailleurs mis sur pied en 2017 un comité de développement durable formé d'employés afin de concrétiser son approche dans un plan d'action appuyé sur des cibles mesurées et visant une amélioration continue.

PRINCIPES

AMÉLIORER LA SOCIÉTÉ ET LA PLANÈTE

Cela implique de réduire à la source notre impact environnemental :

- > Priorisation d'une approche d'écoconception dans les projets que réalise l'entreprise.
 - Par exemple, lors de la réunion de démarrage de chaque projet de conception, un expert en efficacité énergétique senior est impliqué pour conseiller l'équipe à propos des stratégies à privilégier pour maximiser la performance énergétique, permettre au client d'obtenir des subventions écoénergétiques et d'orienter le projet en ce sens, etc.
- > Gestion de matières résiduelles selon une approche 3-RV (voir détails dans la [Politique de gestion des matières résiduelles](#)).
- > Politique et procédure d'acquisition responsable (voir détails dans la [Politique d'acquisition responsable](#)).
- > Programmes incitatifs de transports alternatifs à l'auto solo (voir détails dans la [Politique de mobilité durable](#)).
- > Priorisation de projets soutenant l'essor du domaine du bâtiment vert et durable.
- > Inventaire annuel des émissions de GES.

Nous croyons aussi que l'amélioration passe obligatoirement par la collaboration. C'est pourquoi nous nous soucions de maintenir des partenariats avec des organisations ayant des visées similaires à Ambioner, et ce, principalement dans le domaine du bâtiment vert et durable. En voici quelques-uns :

- > Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa)
- > Bâtiment vert et intelligent de la région de Québec (Québec BVI)
- > BOMA Québec
- > ASHRAE
- > Institut de développement urbain du Québec (IDU)
- > Conseil québécois des entreprises en efficacité énergétique (CQ3E)



AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR L'HUMAIN

Concrètement, cela se traduit par un souci d'appliquer une saine gouvernance d'entreprise qui se décline par les orientations suivantes :

- > Adoption de politiques, procédures et programmes conséquents : Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif, assurances collectives, télémédecine, etc.
- > Conciliation travail-vie personnelle avec des horaires flexibles et la possibilité de différentes formules de télétravail.
- > Promotion des saines habitudes de vie, notamment via le comité Santé et bien-être, qui a mis en place plusieurs initiatives : panier de fruits bimensuel, séances de yoga bimensuelles sur l'heure du dîner, etc.
- > Prévention et gestion des risques en santé et sécurité, par exemple une formation en santé et sécurité au travail pour tous les nouveaux employés, des ressources formées pour améliorer l'ergonomie au travail, etc.
- > Processus d'embauche sans discrimination quant au genre, à la race, à l'orientation sexuelle et à la religion.
- > Communication régulière aux employés sur les grandes orientations de l'entreprise.
- > Accent sur une approche personnalisée avec nos clients pour implanter des solutions durables et adaptées à leur contexte particulier.
- > Approche de conception mettant à l'avant-plan le confort et le bien-être des occupants.

ÊTRE RENTABLE

Nous croyons énormément en notre double mission d'améliorer la société et la planète en concevant des bâtiments durables et d'avoir un impact positif sur l'humain. Et pour ce faire, nous devons aussi prendre en compte la rentabilité de l'entreprise, puisque sans elle il serait impossible d'atteindre ces objectifs, et encore moins de durer dans le temps. Le choix des projets que nous réalisons et les orientations que nous prenons comme entreprise – autant dans notre développement d'affaires que dans notre organisation interne – doivent donc permettre d'atteindre cet équilibre.

SUIVI

Le Comité développement durable d'Ambioner assure le suivi de plusieurs éléments de la Politique de développement durable. Il relève de la Direction générale d'Ambioner et tient une rencontre tous les deux mois.

Le Comité développement durable a la mission de s'assurer que l'entreprise reste active, organisée et dynamique dans le respect de sa politique de développement durable, ainsi que des politiques complémentaires citées dans le présent document. Il a la responsabilité de relire attentivement ces politiques une fois par année pour en juger le maintien et proposer des améliorations ou ajustements s'il y a lieu.

Le Comité santé et bien-être contribue quant à lui à assurer le respect, l'organisation et le dynamisme d'Ambioner sur l'impact positif sur ses employés, qui est un des engagements d'Ambioner en matière de développement durable. Ce comité relève de la Direction des ressources humaines d'Ambioner. Ses membres se rencontrent tous les deux mois.

Chacun de ces comités documente ses actions et le suivi de celles-ci grâce à des comptes rendus produits après chaque réunion.

La Direction du développement des affaires et la Direction des opérations s'assurent de l'application de la politique de développement durable dans les réalisations des projets.

Finalement, quelques éléments sont suivis par des processus administratifs (sous la responsabilité de la Direction administrative d'Ambioner) : le respect de la politique d'achat responsable et de la politique de mobilité durable.

Mise à jour de la politique le 22 avril 2024

LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

Politique de gestion des matières résiduelles

Portée

Tous les employés sont priés de se familiariser avec cette politique. La politique s'applique à tous les employés lorsqu'ils sont au travail ou dans tout autre lieu où ils peuvent être appelés à exercer leurs fonctions, nonobstant leur statut ou la nature des fonctions confiées.

Objectifs

Selon l'approche 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation), un programme de gestion des matières résiduelles durable doit être basé d'abord sur une **réduction** à la source, puis sur des opportunités de **réemploi** des biens consommables, ensuite sur un service de **recyclage** efficace, et finalement sur la **valorisation** des résidus ultimes en un produit exploitable.

Réduire à la source

- > Application de la procédure d'acquisition responsable pour toute nouvelle acquisition de biens envisagée.
- > Filtration et refroidissement de l'eau potable du robinet pour éliminer l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique.
- > Objectif de réduire le plus possible les déchets générés par les services de traiteur (ex. : Lunch & Learn) en refusant les ustensiles/serviettes de table/condiments et en privilégiant des contenants recyclables.
- > Utilisation de papier 100 % recyclé.
- > Impression recto verso sélectionnée par défaut sur tous les postes.
- > Archivage électronique uniquement.
- > Plans et devis en format électronique (à moins d'avis contraire des clients).
- > Mise à disposition de sacs réutilisables pour les différentes courses pour le bureau.

Réemployer

- > Application de la procédure d'acquisition responsable pour toute nouvelle acquisition de biens envisagée.
- > Bacs pour « objets à donner » installés dans les bureaux et bibliothèque avec livres à partager.
- > Don ou vente du matériel ou du mobilier qui ne nous servent plus.
- > Don aux employés de la nourriture et boissons qui ne sont pas utilisés à la suite d'événements.

Recycler

- > Tri des matières résiduelles : papier et plastique-verre-métal.
- > Boîtes spécifiques de récupération pour contenants consignés.
- > Matériel électronique/informatique et matériel visé par la responsabilité élargie des producteurs (REP)
 - Tirage ponctuel à l'interne pour le matériel informatique quasi désuet mais qui peut encore servir.
 - Récupération et réemploi du matériel informatique obsolète avec Uni-Recycle (www.uni-recycle.com).
 - Recyclage des cartouches d'imprimantes avec Uni-Recycle.
 - Récupération des piles usées avec Uni-Recycle.
 - Récupération des ampoules fluocompactes et des tubes fluorescents avec Uni-Recycle.

Valoriser

- > Collecte des résidus alimentaires (redirection vers l'usine de biométhanisation via le réseau municipal).



Certification

- > Certification **ICI on Recycle +** (niveau Performance) de Recyc-Québec obtenue le 12 mars 2021 et valide jusqu'au 13 mars 2027. Cette certification vise à reconnaître les efforts des industries, commerces et institutions qui gèrent leurs matières résiduelles de façon responsable en mettant en place des mesures de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation (3RV).

Mise à jour de la politique le 22 avril 2024

LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

Politique d'acquisition responsable (PAR)

Portée

Tous les employés sont priés de se familiariser avec cette politique. La politique s'applique à tous les employés lorsqu'ils sont au travail ou en tout autre lieu où ils peuvent être appelés à exercer leurs fonctions, nonobstant leur statut ou la nature des fonctions confiées.

Objectifs

- > Faire la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance auprès de tous les acteurs intervenant dans le cycle d'approvisionnement d'Ambioner.
- > Suivre un processus d'approvisionnement en cohérence avec nos valeurs et principes.
- > Sélectionner les fournisseurs en privilégiant des choix écoresponsables et, lorsque possible, équitables.

Principes

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, la PAR nécessite de développer et maintenir une saine relation avec nos fournisseurs, relation qui repose sur les principes suivants :

FIABILITÉ ET QUALITÉ

La qualité de la prestation d'un service ou des produits de nos fournitures fait partie de la chaîne Fournisseurs-Ambioner-Clients. La fiabilité et la qualité doivent donc être constantes. Si un produit ou service d'un fournisseur affecte négativement notre prestation de service, notre client associera fort probablement cette mauvaise prestation uniquement à Ambioner et non notre fournisseur. Donc si un fournisseur nous laisse tomber, nous mettons nos clients à risque.

RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Pour Ambioner, la qualité, le respect de l'environnement, la santé et le mieux-être de ses employés et de la population en général et l'équité ont autant d'importance que le prix. Comme le plus bas prix représente rarement le meilleur rapport qualité-prix et externalise les coûts à l'ensemble de la société, Ambioner est prête à assumer cette internalisation des coûts. Notre procédure d'achat précise et oriente les surcoûts acceptables que cette internalisation implique.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

Nous avons besoin que nos fournisseurs respectent les échéanciers convenus et qu'ils avertissent dès que possible de l'impossibilité d'honorer nos demandes dans les temps requis.

COMMUNICATION

Ambioner se développe dans une optique d'amélioration continue et nous sommes donc très ouverts à discuter périodiquement avec nos fournisseurs pour identifier de nouvelles approches pour satisfaire nos besoins.

SOLVABILITÉ

Dans le même esprit de l'intégrité de la chaîne Fournisseurs-Ambioner-Clients, nos fournisseurs doivent disposer de flux de trésorerie suffisants pour répondre à nos requêtes de façon constante. Ambioner, en cas de doute, pourrait requérir de ses fournisseurs qu'ils puissent démontrer qu'ils sont solvables.

APPROCHE DE PARTENARIAT

Ambioner prône la collaboration et est convaincue qu'une relation intègre et transparente est un gage de succès pour les parties impliquées. Nous n'hésiterons pas à partager nos meilleures pratiques avec nos fournisseurs et nous attendons la même approche de leur part. De même que nous le faisons pour nos clients, nous nous attendons à ce que nos fournisseurs n'épargnent aucun effort pour fournir le meilleur produit ou service possible.



Procédure d'acquisition de biens matériels

PAPIER

- > 100 % recyclé de préférence (grande majorité du papier utilisé).
ou
- > Certifié FSC provenant de forêts gérées durablement.

CAFÉ

- > Certifié équitable, et préférablement d'un grossiste/torréfacteur local.

FOURNITURES DE BUREAU

- > Nous priorisons une option écoresponsable dès qu'elle est disponible à un coût raisonnable et qu'il est possible de recevoir le matériel dans le délai nécessaire.

PRODUITS D'ENTRETIEN

- > Nous priorisons une option écoresponsable dès qu'elle est disponible, à un coût raisonnable, pour tous les produits d'entretien que nous devons nous procurer.
- > Lorsque nous contractons nous-mêmes un service d'entretien, nous nous assurons que cette compagnie utilise, lorsque possible, des produits d'entretien écoresponsable. C'est le cas pour le bureau de Québec, où notre service d'entretien utilise des produits écoresponsables à l'exception d'un produit ; il se procure aussi de grands formats pour effectuer du remplissage.
- > Lorsque notre service d'entretien est sous la responsabilité du gestionnaire du bâtiment, nous essayons de nous assurer que le service d'entretien utilise des produits d'entretien écoresponsables, mais ne pouvons l'exiger. C'est le cas pour le bureau de Montréal.

BIENS MATÉRIELS DIVERS

- > Avant d'acheter, s'interroger sur le besoin :
 - À quoi va répondre le bien acheté ?
 - A-t-on une alternative en stock qui peut répondre au même besoin ?
 - Pourquoi en a-t-on besoin au juste ? Est-ce vraiment justifié ?
 - Pourrait-on l'acheter usagé ?
- > Vérifier quels fournisseurs locaux/régionaux (rayon de 50 km) peuvent offrir le produit.
- > Demander si une option écoresponsable/verte/naturelle/faite de produits recyclés est disponible.
 - Si cette option est plus de 25 % plus chère, en aviser la direction.
- > Demander si une option équitable est disponible.
 - Si cette option est plus de 25 % plus chère, en aviser la direction.
- > Dès que la valeur totale d'achat annuel excède 500 \$, faire une courte recherche diligente sur le produit :
 - Entrer les mots-clés (nom du produit ou de la compagnie + environnement + toxique + infraction + fraude + rappel).
 - Exemple : Faire un test avec le produit Roundup.
 - Si le résultat est sans équivoque (comme pour le Roundup) et que le produit présente des risques documentés, trouver une autre solution.
 - Si le résultat est ambivalent, en parler avec la direction.
- > Créer une liste de produits et fournisseurs « certifiés » au fur et à mesure.



Procédure d'acquisition de services et événements

TRAITEURS LUNCH & LEARN

- > Privilégier un traiteur ou restaurateur local (rayon de 10 km).
- > Requérir une option zéro déchet « ultime ».
 - Pas d'ustensile/serviette de table/condiment ; on a tout ce qu'il faut au bureau
 - Le contenant doit être 100 % recyclable ou compostable.¹
- > Idéalement prévoir des pichets d'eau pour le Lunch & Learn et les rencontres internes (ex. dîner/souper d'équipe, party été et Noël) et ainsi éviter les breuvages en format à usage unique.
- > Commander 25 % des repas végétariens.
- > Fournir un « one-pager » de nos conditions et suggestions aux entreprises.

SERVICES PROFESSIONNELS

- > Privilégier, lorsque possible, un fournisseur qui est aussi un client.
- > Privilégier des fournisseurs déjà reconnus en matière de développement durable (ex. Desjardins pour les services financiers).
 - Leur laisser savoir que nous avons une démarche formelle de développement durable et une politique d'acquisition responsable.
- > Évaluer la possibilité que le service soit fourni par une entreprise d'économie sociale.

Quelques sources de renseignements :

- > <https://equiterre.org/fiche/produits-equitables>
- > <https://alternaeco.com/>
- > <http://choisirequitable.org>
- > <https://encoreco.ca/boutique/>

Mise à jour de la politique le 22 avril 2024

LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

¹ Contenants compostables acceptés seulement quand une option de compostage sera disponible au bureau de Québec ou de Montréal.

Politique de mobilité durable

Portée

Tous les employés sont priés de se familiariser avec cette politique. La politique s'applique à tous les employés lorsqu'ils sont au travail ou dans tout autre lieu où ils peuvent être appelés à exercer leurs fonctions, nonobstant leur statut ou la nature des fonctions confiées.

Objectifs

Ambioner promeut régulièrement auprès de ses employés et a mis en place plusieurs mesures destinées à encourager l'adoption des transports actifs et collectifs, particulièrement lors des déplacements domicile-travail ainsi que pour les déplacements professionnels. De cette façon, Ambioner cherche à contribuer à la lutte aux changements climatiques en réduisant les émissions de GES liées au transport, mais aussi à promouvoir de saines habitudes de vie auprès de ses employés et à contribuer à réduire l'impact global de l'auto solo sur la qualité de l'air et donc sur la santé de la population dans un sens large.

La *Politique de mobilité durable* s'appuie sur les volets suivants :

Promouvoir le transport actif (marche, vélo, course, etc.)

- > Support à vélos intérieurs et extérieurs.
- > Douches disponibles au bureau.
- > Remboursement des frais de vélos partagés offerts par les villes pour les déplacements d'affaires.
- > Participation annuelle au Mois du vélo de Vélo Québec.
- > Encourager l'organisation par les différents comités d'activités ponctuelles qui encouragent les moyens de transport actifs (sorties de vélo, sorties de course à pied, ateliers d'entretien de vélo, événements-bénéfice basés sur le vélo ou la course, etc.).
- > Participation au projet pilote Vélovolt d'Équiterre en 2023.

Encourager l'utilisation du transport collectif

- > Emplacement du bureau de Montréal volontairement choisi pour maximiser l'accessibilité aux transports collectifs, autant pour les déplacements entre les deux bureaux que pour l'accès des employés montréalais au bureau et pour les déplacements vers les clients.

Modifier les habitudes de déplacements professionnels

- > Priorisation de l'utilisation du train et de l'autobus par rapport à la voiture de location.
- > Remboursement des frais d'utilisation des systèmes d'autopartage pour les déplacements professionnels.
- > Salles équipées de système de vidéoconférence.
- > Politique de télétravail structurée et flexible.

Certifications et distinctions

- > Certification **VéloSympathique**, niveau Argent depuis avril 2024 (auparavant niveau Bronze de 2020 à 2023).
- > En 2019 et 2020, participation au projet **Employeurs en Mouvement**, une initiative des chambres de commerce de Québec et Lévis et coordonnée par Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain.
- > Au printemps 2023, participation à campagne **Vélovolt**, coordonnée par Mobili-T et Équiterre, qui fait la promotion du vélo à assistance électrique (VAE) comme alternative aux déplacements automobiles pour les



navetteurs du Québec. Au bureau de Québec, 16 personnes ont participé pendant 8 semaines à rouler 1147 km, et l'une d'elles a même acheté un VAE pour ses déplacements domicile-travail par la suite. Cette campagne nous a permis d'éviter l'équivalent de 306 kg de GES.

Mise à jour de la politique le 22 avril 2024

LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.